



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Lorient (France), 1er juillet 2024

Objet : Lettre de soutien à la demande d'un rapport du CSTEP sur le projet ISPAMER (Projet de soutien technologique : impact et sélectivité de la pêche à la palangre du merlu dans les eaux européennes)

Madame la Directrice générale de la DG MARE,

Monsieur le Président du groupe des États membres Sud-Occidental,

Le règlement sur l'impact sur les écosystèmes marins vulnérables a été fortement contesté par certaines organisations membres du CC SUD car elles considèrent que le règlement d'application 2022/1614 a été très disproportionné pour certains engins de pêche car il ne prend pas en compte l'impact de chacun des engins de pêche ni les meilleures informations scientifiques disponibles, en plus d'un processus de consultation publique incomplet.

L'OPP Burela a promu le projet de soutien technologique ISPAMER avec l'IEO (Institut espagnol d'océanographie) pour analyser l'impact et la sélectivité de la pêche au merlu à la palangre dans les eaux européennes.

La Commission européenne, par l'intermédiaire de la Direction de la pêche et des affaires maritimes, considère que ce type de projets techniques validés par des instituts scientifiques contribue à améliorer la gestion de la pêche. Elle considère comme très positif le fait que ces rapports soient validés directement par le CSTEP, soit par le biais d'une recommandation commune, soit en tant que projet technique améliorant la connaissance de la pêche.

Le CC SUD est également favorable au soutien de tous les types de projets techniques qui améliorent les informations scientifiques disponibles, ce qui nous permet d'améliorer la gestion de la pêche. En particulier dans le cas des zones EMV, où le CSTEP et le CIEM ont déclaré qu'il n'y avait pas suffisamment d'informations préalables sur tous les engins de pêche, en particulier la pêche à la palangre, et pour évaluer son impact sur les fonds EMV.

Dans le but d'améliorer l'information scientifique sur les pêcheries palangrières, le CC SUD demande que le CSTEP soit chargé d'étudier la validation du rapport technique d'ISPAMER,, afin de mieux soutenir les prochaines décisions politiques sur la gestion des pêcheries et les fermetures dans les zones EMV.

Une copie de l'ensemble du projet, ainsi que de son résumé et de ses conclusions, est jointe en annexe.





6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le
Président, l'expression de mes sentiments distingués,

Sergio López
Président CC SUD

